

Parcours n° 2: du chemin de Margeny à celui de la voirie de la Tournelle

Indication de durée à pied : de 2 à 3 heures (avec jeunes enfants).

Possible en vélo (attention certains accès sur sable et routes départementales traversées).

Départ: Église Saint-Martin. Longez le parc de jeux d'enfants sur votre gauche et empruntez la ruelle de Messire l'effrayé sur la gauche.

Traversez la rue Sainte-Geneviève et aller en face (prendre la ruelle des Limousins).

Au virage, laissez le chemin de terre à gauche et poursuivre sur la route goudronnée (ruelle des Limousins).

Traversez la rue de Paris et prendre la route située en face (Rue du Puits Josset) jusqu'au stop (troisième intersection), traverser la Route départementale (RD 922)



et prendre le chemin de terre (CR 6) en face (vous êtes sur le chemin du Margeny).

Au bout de 15 minutes, vous parviendrez à un croisement et prenez le chemin de terre à droite (vous serez alors sur le CR n° 6 dit voirie du Genetray).



Au bout de 10 minutes, vous traverserez la RD 118 et prendrez en face le chemin de terre (laisser la route goudronnée, qu'il vous est, selon votre préférence possible d'utiliser également), vous serez alors sur le CR 7 (de Survilliers au hameau de Neufmoulin).

Après 15 minutes de marche, poursuivre sur le chemin sablonneux (laisser le portail vert sur votre gauche).



Vous passerez sous un ancien pont et longerez le Parc Astérix (côté Hôtel des 3 Hiboux).

Après une dizaine de minutes, vous prendrez à gauche d'une habitation. Vous longerez un bref instant sur votre gauche



Parcours n° 3 : découvrez le Chemin de Renaud Pré dans la continuité de la route de Vémars, juste après le lotissement « Le beau pré », au niveau du premier virage en entrant dans la forêt. Vous reconnaîtrez alors le lieu de la photo de couverture.

et traverserez la RD 607 puis emprunterez immédiatement après le chemin à droite (hameau de Neufmoulin).



Vous passerez à proximité d'une habitation dont les résidents à 4 pattes, heureusement hors de votre portée, vous accueilleront sans nul doute allègrement. Après une brève incursion, prenez le chemin en herbe à gauche et laissez la maison avec des volets bleus à droite. Longez le petit chemin en herbe et passez à côté de la barrière. En face (passez entre deux pierres imposantes), poursuivez toujours le chemin en herbe.



Après une dizaine de minutes, vous parviendrez à un croisement (à nouveau la RD 607).

Traversez et prenez en face le chemin de la Tournelle. Sur votre droite, si vous disposez de plus de temps, prenez le temps de découvrir le site de la Pierre Monconseil récemment ouvert au public (parcours pédagogique libre, tables de pique-nique ombragées, panoramas et points de vue).



Poursuivez en face le chemin goudronné (CD n° 17). Vous emprunterez un chemin forestier. Vous quitterez l'espace boisé et poursuivrez toujours tout droit le chemin de terre. Restez sur le chemin principal et laissez les chemins à gauche que vous croiserez). En fin de chemin de terre, prenez la route à droite (rue Anatole Parent) et poursuivez jusqu'à son croisement (boulangerie faisant l'angle). Traversez la rue de Paris, prenez le petit chemin en face. Vous retrouverez alors la ruelle de Messire Jean l'Effrayé et serez parvenu à votre point de départ.

Parcours découvertes des chemins communaux

CITEC
ENVIRONNEMENT

Solutions globales
pour la pré-collecte des déchets
& Gestion de base de données

144 chaussée Jules César
95130 LE PLESSIS BOUCHARD

Tél. 01 34 14 03 33 - Fax. 01 34 14 89 36

parc
Astérix

INFO: 08 36 68 30 10